Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BILAN DES EFFETS DE LA VAGUE DE CHALEUR

Pas de recrudescence de décès constatée dans le canton

Le canton a su prévenir les conséquences dramatiques de la vague de chaleur du mois d'août. Certains facteurs extérieurs ont peut-être joué un rôle, canicule et pollution moins graves que dans d'autres pays européens, mais c'est surtout la capacité des institutions, EMS, CMS et services d'urgences à absorber une situation inhabituelle qui a permis d'éviter les décès survenus en France voisine.

Alors que la polémique sur les décès liés à la canicule augmente en France et que l'Italie touchée dans une moindre mesure compte également un certain nombre de morts, la Suisse, comme l'Allemagne et la Hollande, n'a pas observé d'augmentation significative du nombre de décès, bien qu'elle ait subi une vague de chaleur similaire.

Durant cette période de canicule, les services d'urgence ont tous vu, que ce soit le CHUV, ou les hôpitaux régionaux, le nombre de consultations augmenter (plus 16% par rapport au mois de juillet 2002 à l'Hôpital de Nyon par exemple). Les services d'urgence ont ainsi fonctionné à plein rendement entraînant un taux d'occupation des lits d'hôpital de plus de 90% (norme habituelle : 80%).

En matière de prévention, les établissements médico-sociaux et les soins à domicile ont parfaitement su faire face à cette situation particulière en augmentant la fréquence de leurs visites et en stimulant la prise de boissons. Ainsi dans les EMS, les aides infirmières passaient toutes les heures auprès des résidents pour imposer la prise d'un verre d'eau. Chez les personnes âgées, la canicule peut provoquer une augmentation de la température jusqu'à 41 degrés en engendrant crampes musculaires, maux de tête, étourdissements, vertiges, convulsions et finalement coma. L'apparition de ces phénomènes est parfois extrêmement rapide. Les facteurs de risques sont un âge avancé, qui entraîne une diminution du sentiment de la soif,

une co-morbidité (maladie déjà présente) et la prise de médicaments (diurétiques ou sédatifs).

La prévention de l'hyperthermie consiste à diminuer la température corporelle en évitant les expositions au soleil et les efforts prolongés, en se déshabillant et en se protégeant la tête par un chapeau. Le liquide perdu par la transpiration doit impérativement être remplacé par des boissons, si possible non sucrées.

Cette capacité du système de santé à pouvoir réagir à l'imprévu a son coût. S'il est vrai que la santé suisse est onéreuse, sa qualité a permis de sauver un nombre certain de vies.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 29 août 2003

Daniel Laufer, Médecin cantonal, tél. : 021/316.42.46